



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/HRC/7/NGO/16/Corr.1
20 mars 2008

FRANÇAIS SEULEMENT

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Septième session
Point 3 de l'ordre du jour

**PROMOTION ET PROTECTION DE TOUS LES DROITS DE L'HOMME, CIVILS,
POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, Y COMPRIS LE
DROIT AU DEVELOPPEMENT**

**Exposé écrit par New Humanity,
organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général**

Rectificatif

Lire le statut de l'organisation non-gouvernementale New Humanity comme ci-dessus.
